IGO
Instituut voor
Gerechtelijke Opleiding
IFJ
Institut de Formation
Judiciaire

# Les stupéfiants (formation de base)

réf.: PEN-043

---

## Public cible

- Juges d'instruction, magistrats de parquet, magistrats des tribunaux de première instance et des cours d'appel siégeant dans des affaires correctionnelles
- Stagiaires judiciaires de première année, pour qui cette formation est obligatoire
- Juristes de parquet et référendaires (qui traitent des dossiers en matière de stupéfiants)

## Objectifs et compétence

Au cours de cette formation seront apportés des éléments de connaissance théorique de base sur le plan tant juridique (cadre légal, jurisprudence et directives) que chimique, biologique et psychiatrique (nature et effets des produits) relatifs aux produits psychoactifs ; l'après-midi sera consacrée à la réflexion sur la mise en œuvre concrète des connaissances dans la discussion de cas pratiques.

Au terme de cette formation multidisciplinaire, théorique et pratique, les participants :

- auront une image éclairée de la réalité de l'usage et des trafics de stupéfiants,
- seront informés des dispositions et limites de la loi fixant le cadre de l'approche judiciaire de ce phénomène.
- disposeront des outils nécessaires au traitement adéquat des dossiers en matière de stupéfiants.

Lors de cette formation, les compétences « *Droit pénal, droit de procédure pénale et criminologie* », « *Enquêter de façon efficace* » et « *Coopération avec les acteurs de la justice* » sont développées.

## Dates et lieux

***Jeudi 03 mai 2018*** (de 9h30 à 17h00) à l'Institut de formation judiciaire – Avenue Louise 54 – 1050 Bruxelles **, salle GARGAMEL+AZRAEL**

## Remarques

Les stagiaires participant reçoivent 4 points pour leur participation.

## Contact IFJ :

Madame Nazan Küçükbinar,
**e-mail** : nazan.kucukbinar@igo-ifj.be
**Téléphone** : 02/518.49.68 .

# PROGRAMME

Président : Monsieur **Jean-Baptiste ANDRIES**, avocat général près la cour d'appel de Liège

**Jeudi 3 mai 2018**

09.15 Accueil

09.30 ***Approche psychiatrique du phénomène - pratique de la prise en charge – relations avec les autorités judiciaires***
conférencier :
Docteur **Emmanuel PINTO**, psychiatre alcoologue, Centre Louis Hillier, et Hôpital Petit Bourgogne.

10.45 Pause-café

11.00 ***Présentation des produits et de leurs effets***
conférencier :
Docteur **Raphaël DENOOZ,** Pharmacien Biologiste, PhD - Laboratoire de Toxicologie Clinique, Toxicologie Médico-Légale, Toxicologie de l'Environnement et en Entreprises - Université de Liège.

12.10 Fin de la séance du matin
Lunch

13.10 ***Cadre légal relatif au traitement du phénomène des stupéfiants***
***Directives de politique criminelle du ministre de la Justice et du Collège des procureurs généraux***
conférencier :
Monsieur **Jean-Baptiste ANDRIES**, précité

14.10 ***Image & Tendances du phénomène - Approche policière***
*- Situation internationale et place de la Belgique (incl. les grands flux)*
*- Phénomènes émergents*
*- Questions pratiques/techniques liées aux laboratoires et cultures*

Conférenciers :
Monsieur **Michel BRUNEAU,** commissaire au service central drogues de la police fédérale (DJSOC) et Monsieur **Etienne DANS**, commissaire et responsable du Clan lab Response Unit (C.R.U.).

15.10 Pause-café

15.25 ***Discussion de cas pratiques*** (exemples de cas pratiques dont l'approche financière des trafics de stupéfiants)
conférencier :
Monsieur **Jean-Baptiste ANDRIES**, précité

17.00 Fin